

FICHE DESCRIPTIVE DE MINE

Document établi par l'Ecole du Génie d'Angers et mis en ligne par les soins du CPADD

IDENTIFICATION

Nom : P 5

Pays : Espagne

Type : Anti personnel

Action : locale

Destination : Réelle

Mode de pose : Multiple



DESCRIPTION SOMMAIRE :

- Mine antipersonnel dispersable, mise en œuvre manuellement ou mécaniquement, se caractérisant par sa forme irrégulière faisant penser à un galet.
- Le corps de la mine est en matière plastique de couleur vert armée ou sable, parfaitement étanche.
- Le plateau de pression est recouvert d'une membrane en caoutchouc souple, granuleux, de couleur noire.
- Sur le côté de la mine, on peut apercevoir le logement de la clé de sécurité.
- Sous la mine se trouve le logement du porte détonateur (couleur assortie à la mine). En position stockage, il est remplacé par une cale de couleur bleue.
- A noter que cette mine existe dans une version extérieurement semblable mais équipée d'un dispositif anti-manipulation. Cette version est appelée P 5 AR.
- Cette mine est dotée d'un allumeur antichoc intégré. Ce système ne fonctionne que lorsqu'il est soumis à une pression continue de l'ordre de 10 à 12 kg.
- Dimensions : Diam. 88 mm x Haut. 32 mm.
- Masse totale de la mine : 140 gr.
- Efficacité : Provoque l'amputation traumatique du membre qui l'a actionnée.

FONCTIONNEMENT SOMMAIRE :

- L'application d'une pression continue de 10 à 12 kg sur le plateau supérieur de la mine entraîne l'enfoncement d'un piston central et la compression du ressort de percussion en appui sur le porte détonateur.
- Le piston central, équipé de deux ergots reposant sur les deux rampes inclinées d'une bague mobile permet, sous l'effet de la pression verticale, la rotation de la bague mobile jusqu'à présenter une fenêtre d'éjection en face du percuteur.

- le percuteur ainsi libéré est projeté, grâce au ressort de percussion, sur l'amorce-détonateur qui entraîne l'explosion de la charge principale de la mine.

DESAMORCAGE ou NEUTRALISATION - DESTRUCTION :

Désamorçage :

- Pour des raisons de sécurité, la procédure de désamorçage de cette mine est classifiée. Elle ne peut être consultée que dans la rubrique "informations protégées" par les spécialistes dûment qualifiés.

- Néanmoins, compte tenu de l'existence d'une version antidéplacement, la procédure préconisée par la Division de Formation au Déminage pour les mines de type P 5 est la DESTRUCTION SUR PLACE systématique.

Destruction sur place :

- S'il y a doute sur la nature de l'engin (P 5 ou P 5 AR), la mine ne doit en aucun cas être déplacée. Dans la mesure du possible, privilégier les moyens d'intervention à distance comme le fusil (7,62 mm ou 5,56 mm) depuis un abri (véhicule blindé, sacs à terre...) situé à environ 50m; Le but étant de la faire bouger pour qu'elle détone (s'il s'agit d'une version anti-relevage).

- Si cette option ne peut être retenue, la mine doit être détruite en posant une charge de 200gr d'explosif au plus près d'un de ses côtés sans pour cela être au contact (ce qui risquerait de la faire bouger).

INFORMATIONS DIVERSES :

- A noter que la mine P 5 AR munie d'un dispositif anti-relevage n'a jamais été découverte sur le terrain.

- Conditionnement : Caisse de 78 mines (dimension 24,5 x 11 x 114 cm).

- Autres versions :

- Grèce : appellation EM20.

- Espagne : appellation P-5 AR.

- Portugal : appellation M412.

- Singapour : appellation inconnue.

- Italie : appellation SB 33.

Homologué le : 22/06/98/DFD.